



Accompagnement des stratégies de Développement Durable

Mme CAMIN Cécile
Chargée de Mission
Dvpt Durable et RSE
97.42.28
camincare@hotmail.fr



Ecomobilité

Impacts, enjeux et bonnes pratiques
de déplacement



Mobilité Durable

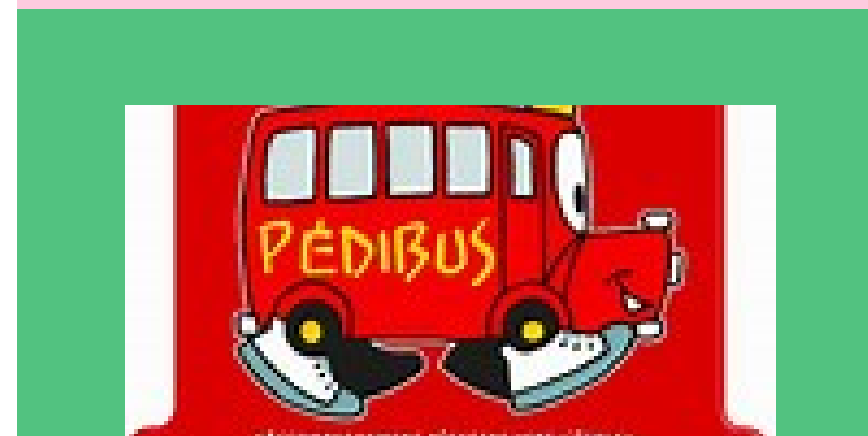
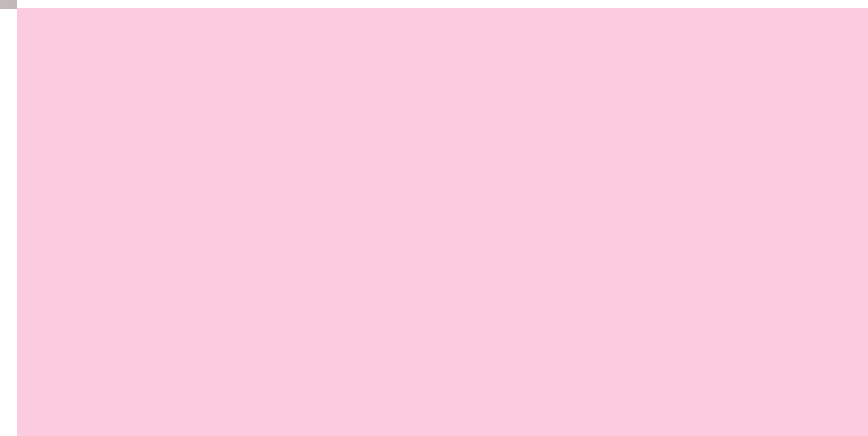
Permettre à tous-tes de se déplacer en fonction de leurs besoins avec des moyens de locomotion plus respectueux de l'environnement.

Mobilité Douce

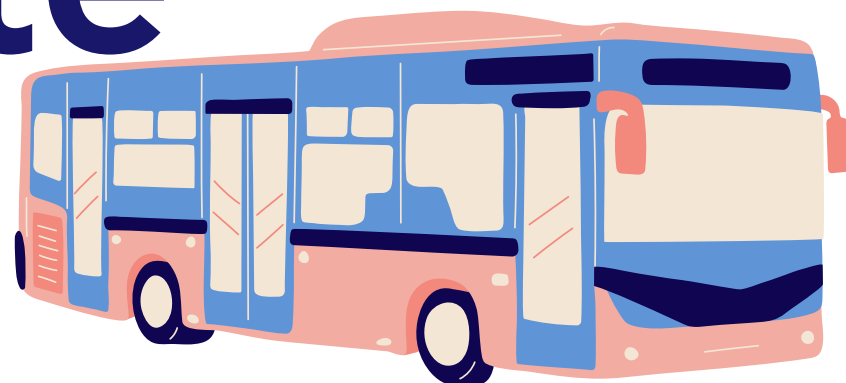
Moyens de locomotion non motorisés, les modes de transport silencieux et plus respectueux de l'environnement



Mobilité écoresponsable



Eco Mobilité



La mobilité durable

■ Le char à voile? Pourquoi pas!

Comment et
pourquoi se
déplace - t-on?

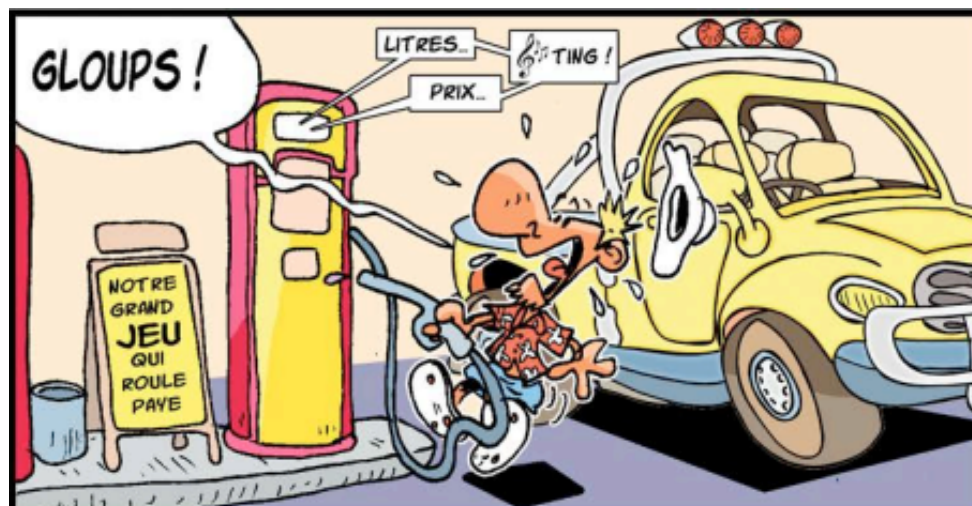
■
L'écomobilité,
qu'est ce que
c'est?

■
Les moyens
adaptés selon les
distances

■
Les principaux
enjeux

■
Les objectifs
d'une
modification de la
mobilité

■
La mobilité
durable :
repenser la
manière de se
déplacer



Une question pas si simple

Les éléments à prendre en considération sont nombreux quand il s'agit de mobilité.

En Nouvelle Calédonie, la voiture est le **premier mode de déplacement**

Dans l'agglomération du Grand Nouméa, un habitant sur sept est contraint à **plus de deux heures de transport quotidien.**

Les ménages ont massivement recours à la voiture, tandis que les transports collectifs sont essentiellement utilisés par des clients « captifs » c'est-à-dire qui n'ont pas d'autre alternative.

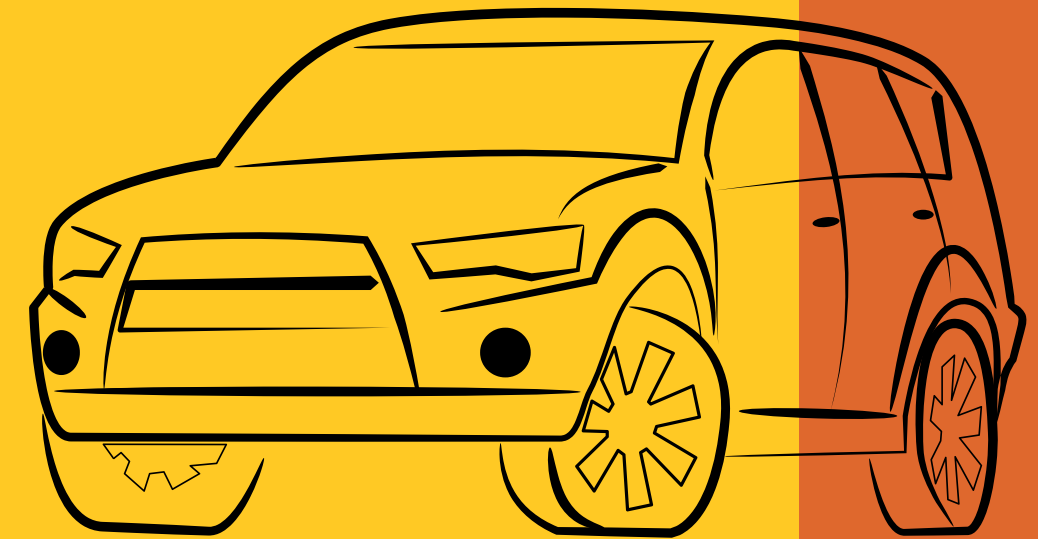
Plus on s'éloigne du centre de l'agglomération, plus les ménages sont motorisés, tandis que le covoiturage est davantage pratiqué qu'en métropole, même s'il reste essentiellement familial.

Comment et pourquoi se déplace-t-on ?

Pourquoi une telle mobilité ?

Le territoire est extrêmement vaste, l'habitat diffus et le réseau de transport en commun encore peu développé.

Malgré les efforts consentis par les collectivités pour améliorer la qualité des infrastructures routières, on constate qu'en 10 ans la part des immatriculations de 4x4 et pick-up a triplé (source : DITTT et DIMENC). Ceci tendrait à démontrer que le recours à ce type de véhicules – forts consommateurs de carburant et émetteurs de CO2 – n'est pas dépendant de la qualité du réseau routier, mais plutôt d'**un certain mode de vie calédonien.**



Motifs de déplacement

Il s'agit principalement des déplacements liés au travail.

Modes de déplacements, temps et distances

Le temps est une composante importante de la mobilité et ce, pour diverses raisons.

Au cours de la journée, certaines périodes sont plus «chargées» ; ce sont les périodes de pointes.

L'étalement urbain joue également sur le choix du mode déplacement et participe à l'augmentation des distances parcourues.



Modes de déplacement

Huit trajets sur dix dans l'agglomération nouméenne se font en voiture.

Plus on s'éloigne du centre de l'agglomération, plus les ménages sont motorisés.

Ainsi, les Mont-Doriens empruntent leur automobile dans près de neuf de leurs déplacements sur dix.

Dans le Grand Nouméa, 86 % des ménages ont au moins une automobile et 45 % en ont au moins deux.

Les grandes catégories

- La voiture particulière, qui regroupe l'usage comme conducteur ou passager ;
- La marche à pied ;
- Les transports collectifs urbains ;
- Les transports collectifs non urbains comme le train, les transports interurbains, les transports scolaires et les transports assurés par les employeurs ;
- Le vélo ;
- Les deux-roues motorisés ;
- Les autres modes, qui incluent les taxis, les fourgons, les camionnettes ou les camions, le fauteuil roulant, le roller, le skate, la trottinette, le transport fluvial, l'avion, etc.

Un élément incontournable du Développement Durable

La notion d'écomobilité s'est développée dans le mouvement du développement durable et de la recherche d'une **réduction de l'empreinte écologique pour les déplacements de chacun.**

En effet la mobilité a un impact impact réel :

sur **l'environnement**
(gaz à effet de serre, ressources énergétiques),
sur **la santé**
gaz polluants, obésité, sécurité routière
et sur **les rapports sociaux**
accès aux transports, travail, loisirs...

En Nouvelle Calédonie , le secteur des transport est le 1er consommateur d'énergie finale et émetteur de GES (hors métallurgie et mines)

Face à l'importance de ces enjeux, il est nécessaire d'agir sur les comportements de tous.

Aussi, il est important de bien connaître au préalable les déplacements (modes, motifs...)
et d'entreprendre des actions favorisant les moyens de déplacements les mieux adaptés

L'écomobilité qu'est ce que c'est?

Plusieurs modes de déplacement dits propres

De manière générale, l'écomobilité prend en compte **tous les modes de transport qui ne sont pas motorisés.**

Cela va tout aussi bien de la marche à pied au gyropode, que du vélo à la planche à roulettes ou à la trottinette.

Modes doux : mode de déplacement ne faisant appel à aucune autre forme d'énergie que celle de l'homme.



Mais concrètement, l'écomobilité, appelée également mobilité durable, consiste à mettre en œuvre des systèmes permettant de changer la philosophie du transport, c'est ainsi que le covoiturage fait partie du panel de propositions d'écomobilité.

L'écomobilité regroupe l'ensemble des modes de déplacement les moins polluants et alternatifs à la voiture à 1 passager.

Face au défi écologique, les nouveaux modes de déplacement **visent à réduire la pollution et notre impact sur l'environnement**

Les principaux enjeux

Le climat

Depuis la 2e moitié du 20e siècle, la quantité de gaz émise par les combustions d'énergie fossile (pétrole, gaz...) a accentué le phénomène **d'effet de serre et la quantité d'énergie stockée par l'atmosphère croît**. Ainsi, la température globale de la Terre a tendance à augmenter et les circulations des masses d'air qui influent directement le climat s'en trouvent modifiées.

L'automobile engendre, à elle seule, près de 60 % des émissions de CO₂ du transport routier d'où un impact direct des déplacements individuels en voiture sur le problème de l'effet de serre.

Et cette concentration de CO₂ dans l'atmosphère risque encore d'augmenter (augmentation du nombre de véhicules, notamment par foyer, et de la fréquence de nos déplacements)

Tous ces faits ont de graves conséquences sur le climat. Des glaciers ont perdu 30 % de leur volume depuis 30 ans et les plus pessimistes prévoient que 75 % de ceux-ci auront disparu d'ici 2050 .

Des ressources limitées

Les déplacements en véhicule motorisé utilisent aujourd'hui en quasi-totalité des énergies dites fossiles.

Les réserves de combustibles fossiles de la planète sont fixes et, au rythme actuel de consommation, leur **épuisement** doit être envisagé.

Malgré les polémiques, ce fait est aujourd'hui reconnu, tant par les scientifiques que par les industriels, à quelques nuances chronologiques près. La différence d'échéance se compte en décennies.



Les principaux enjeux

Santé publique et intégrité des écosystèmes

La qualité de l'air se dégrade, notamment dans les zones urbaines. Elle est étroitement liée aux substances présentes naturellement ou introduites par les activités humaines dans l'atmosphère (circulation automobile, usines et chauffages). Cette dégradation ferait aujourd'hui partie des **principales causes de mortalité en France**.



Environnement sonore et santé

Parmi les sources de bruit dans une agglomération, les transports sont des contributeurs très importants.

Le trafic routier, qui est présent, à des échelles variées, dans toute la ville ou presque, est la principale source de nuisances sonores en ville. À partir de 70 dB(A) (décibels), le bruit routier gêne plus de 50 % des personnes.

Le bruit peut avoir de réels effets sur la santé : on distingue les risques auditifs directs (travail, musique amplifiée) qui vont léser les organes internes de l'oreille si elle est exposée à une intensité trop élevée, des risques indirects (qualité de vie, gêne, stress) qui ne dépendent pas forcément de l'intensité des bruits. Ils peuvent agir : sur les comportements (l'organisme doit adapter sans cesse son comportement face aux émissions sonores), sur le sommeil (le bruit des véhicules qui traversent la ville la nuit découpe les phases de sommeil indispensables à une bonne santé), sur la communication, les apprentissages et les capacités de mémorisation

Les principaux enjeux

Fluidifier le trafic urbain

15 000 véhicules neufs immatriculés chaque année en NC soit deux fois plus qu'en 2000. Cette croissance induit une augmentation du trafic routier et une **saturation régulière des voies d'accès à la ville** de Nouméa qui concentre 80 % des emplois et des déplacements de l'agglomération.

Liée à la question de la santé publique, celle du trafic urbain et de la nécessité de désengorger les villes se pose.

Pour répondre à cette problématique, l'écomobilité apparaît ainsi comme une option à ne pas négliger.

En effet, permettant de réduire le trafic automobile et donc la pollution par l'émission de gaz à effet de serre, favoriser l'écomobilité permet d'améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines particulièrement. Alors que de nombreux calédoniens utilisent leur voiture pour se rendre à leur travail, il est important d'envisager les solutions de transports alternatives notamment pour ce type de trajets courts.

La sécurité routière

La sécurité routière est un enjeu fondamental dans la réflexion qui doit être engagée sur le fonctionnement des déplacements. Cet argument est très souvent mis en avant dans le choix modal des personnes.



La perception de la **dangerosité de la rue** quand on est piéton ou cycliste n'est pas forcément en adéquation avec les chiffres effectifs d'accidentologie.



Les principaux enjeux

Cadre de vie

La mobilité a depuis longtemps une influence majeure sur l'organisation spatiale des villes.

Le développement de l'automobile et du transport routier en général a entraîné l'apparition de grands axes de circulation (boulevards périphériques, voies rapides...) à l'intérieur même d'une agglomération. Cela s'est fait bien souvent au détriment d'autres moyens de transports, notamment les transports collectifs. Pour assurer un cadre de vie agréable pour le citadin, il faut **repenser la ville** en y associant la mobilité et les déplacements. La voiture, consommatrice d'espace urbain (densité importante de circulation, places de stationnement...) et source de pollutions, reste encore indispensable pour nombre de "Grands Nouméens", mais elle doit faire l'objet d'une utilisation rationnelle si le citadin veut conserver une qualité de vie acceptable.



Améliorer le quotidien

Bien qu'elle soit privilégiée par de nombreux français, la voiture n'est pas nécessairement le moyen de transport le plus rapide, notamment en ville.

En effet, on estime aujourd'hui que, lorsque la distance intra-urbaine à parcourir est inférieure à 6 km, le **vélo est plus rapide**. Un chiffre qui montre à quel point la voiture est finalement peu avantageuse, notamment pour les trajets courts.

Au quotidien, l'utilisation du vélo ou bien de la trottinette électrique au détriment de la voiture permet donc de gagner du temps mais également de **fluidifier le trafic urbain**.

De plus, en optant pour la mobilité douce, vous n'avez plus de problème concernant le stationnement.

Autre avantage de l'écomobilité au quotidien, **l'amélioration de votre santé** et notamment pour les cyclistes. En empruntant le vélo quotidiennement pour se rendre au travail, cela vous permet de faire du **sport régulièrement** et ainsi d'améliorer considérablement votre santé.

Les principaux enjeux



Enjeu économique et social

La moitié des adultes du Grand Nouméa ne dispose pas d'un véhicule tandis qu'un automobiliste passe en moyenne 74 min par jour dans son véhicule.

Ces problématiques quotidiennes impactent directement l'accès à l'emploi, à l'école, aux loisirs, les échanges entre les quartiers ou communes ainsi que la compétitivité des entreprises.

Les transports de marchandises concernent aussi particulièrement la Nouvelle-Calédonie, en effet son dynamisme économique génère un trafic routier dont l'impact environnemental est important.

La mobilité devient donc un véritable enjeu en termes économiques et sociaux pour l'attractivité du territoire.

Les objectifs d'une modification de la mobilité

Réduire l'impact environnemental
des déplacements de chacun



Le rapport "passagers/km"

Cet indicateur permet d'apprécier au mieux l'empreinte environnementale de chaque voyageur pour un certain nombre de kilomètres.

L'objectif de l'écomobilité n'est donc pas d'imposer un seul et unique mode de transport à tous, mais de trouver celui qui est le plus adapté en fonction du trajet réalisé.

Principalement les déplacements urbains

Les différentes études menées montrent que la capacité des voitures est en quelque sorte "sous-utilisée" du fait que le taux d'occupation moyen des véhicules en France ne dépasse pas les 1,5.

Il est donc essentiel de repenser les moyens de déplacement utilisés par chacun en optant pour un **moyen de transport plus propre ou bien en optimisant les capacités de transport des voitures.**

L'écomobilité s'envisage donc en fonction des trajets à réaliser, de leur fréquence et du nombre de personnes occupant le véhicule.

L'écomobilité : repenser la manière de se déplacer

La mise en place de l'écomobilité incite chacun à repenser le mode de transport utilisé et n'impose pas l'utilisation du même moyen de transport pour chaque situation.

L'écomobilité est donc ainsi très liée à la distance à parcourir.

Le rapport à la voiture

Il est intéressant de s'interroger sur la place de la voiture dans nos sociétés urbaines et le rapport que l'on entretient avec celle-ci. Quel rapport a-t-on avec notre véhicule ? Dans quelle mesure peut-on s'en passer ? Comment l'utilise-t-on ?

Contrairement aux transports en commun, l'espace de la voiture est la **continuité symbolique de l'espace privé** : ainsi, les conducteurs et passagers éprouvent la satisfaction d'être dans un espace qui leur appartient.

Les principales raisons invoquées quant aux choix de mode de déplacements sont le **temps** (l'impression de gagner du temps grâce à la voiture) et le **côté pratique**.

Pourtant, en centre-ville, pour un même trajet, on constate que, dans la plupart des cas, les modes doux (roller, vélo) sont souvent plus rapides pour les courtes distances.

Certains déplacements périurbains (voir broussards) ne peuvent se faire que par un trajet en voiture : manque d'équipement pour le transport en commun, trop longues distances pour des déplacements en vélo ou à pied. Sur certains de ces trajets, il est possible d'adopter **l'autopartage ou bien encore le covoiturage**.

La mobilité dans le budget des ménages

Le coût des automobiles doit prendre en compte : achat du véhicule et son amortissement, carburant (en augmentation constante et des réserves limitées), assurance, entretien, stationnement...

Une différence importante apparaît alors entre le coût ressenti par un usager de la voiture et le coût complet.

Globalement, la part que représentent les déplacements dans le budget des ménages est en hausse et se situe en troisième place après le logement et l'alimentation soit plus de 60 000frcs/mois

Passer de la voiture aux transports en commun permettrait à une personne d'économiser plus de 600 000 par an.

Le coût social

Il faut intégrer les coûts imputables aux accidents, à la construction et à l'entretien des infrastructures routières et aux différents impacts environnementaux (pollution de l'air et effet de serre notamment).





Les transports en commun / collectifs

En Nouvelle Calédonie :

- Le bus
- Le co-voiturage
- Taxi-boat

Ailleurs dans le monde :

- Tram
- Métro - Tram
- Dirigeable
- Avion alimenté à l'énergie solaire

Les autres modes :

- Autopartage



Les moyens de déplacements "verts"

Les modes doux et les NVEI

- La marche à pied
- Le vélo
- Les Nouveaux Véhicules Électriques Individuels (NVEI) : vélo électrique, trottinettes électriques, gyroroues, hoverboards...

Repenser le mode de transport utilisé

Envisager les nouvelles manières de se déplacer apparaît comme une nécessité pour s'inscrire pleinement dans le développement durable.

Que ce soit pour des déplacements courts ou longs, il est nécessaire de reconsidérer les manières de nous déplacer.





Repenser le mode de transport utilisé

La mise en place de l'écomobilité incite chacun à repenser le mode de transport utilisé et n'impose pas l'utilisation du même moyen de transport pour chaque situation. L'écomobilité est donc ainsi très liée à la distance à parcourir.

Les trajets courts

Les trajets courts qui concernent généralement les déplacements quotidiens pour se rendre au travail doivent être repensés. Ainsi, pour les trajets intra-urbains courts, plusieurs alternatives à la voiture peuvent être envisagées :

- Marche à pied
- Transports en commun : bus, métro, tramway
- Vélos : personnel, en libre service, électriques
- Trottinettes électriques
- Rollers
- Gyropodes et hoverboards

Le recours à l'un de ces modes de déplacement permet de réduire le trafic automobile et potentiellement de vous déplacer plus rapidement. En dernier recours, il reste possible d'envisager l'utilisation de la voiture, en privilégiant le covoiturage de façon à réduire votre empreinte carbone.

Les trajets longs

Si les trajets courts offrent de multiples possibilités pour se déplacer avec des moyens de transports éco, ce n'est pas le cas des trajets longs. Toujours en fonction de la distance et de l'offre de transport disponible, vous pouvez opter pour différents moyens de transports :

- Train
- Bus
- Avion
- Voiture électrique
- Covoiturage
- Eco-conduite

Même si les trajets en voiture pour les courtes distances sont les plus polluants, il convient de choisir le mode de transport le plus adapté lorsque vous avez de longues distances à parcourir.

L'objectif de l'écomobilité reste donc le même que pour les courtes distances : opter pour le mode de transport le plus approprié.

Les moyens de transport adaptés selon les distances



Les avancées technologiques

Le secteur automobile

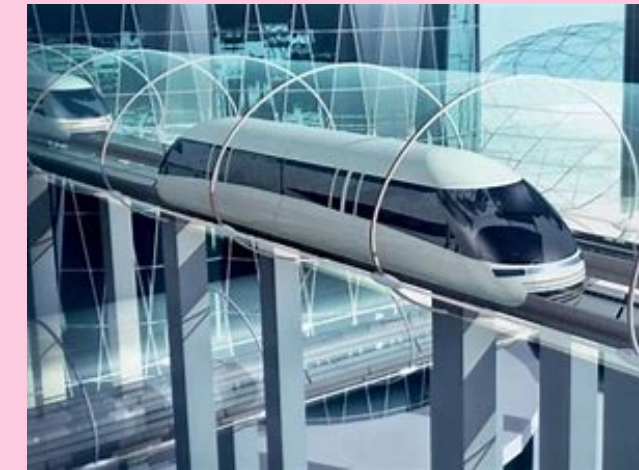
Les nouvelles motorisations comme les moteurs hybrides (électrique/carburant) et de nouveaux carburants (biocarburants, gaz naturel), permettant la réduction des polluants atmosphériques. Il faut bien sûr tenir compte des contraintes de transports et de fabrication de ces carburants pour appréhender le réel impact sur la qualité de l'air.

Bioéthanol (éther/essence), biodiésel (huiles végétales/gazole), moteur sans rejet d'élément nocif (moteurs à piles à combustible-hydrogène ou méthanol) sont les espoirs des industriels.



Des concepts de microvoitures (pour personnes seules ou pour utilisation urbaine) afin de réduire encore l'encombrement, la consommation et l'émission de nuisances des véhicules particuliers.

Pour réduire le bruit des véhicules en ville, trois axes ont été identifiés : la réduction des bruits émis par les véhicules eux-mêmes, la réduction des bruits liés au contact entre le pneu et la chaussée, l'urbanisme et les plans de circulation. Car maîtriser la circulation des véhicules c'est aussi réduire les nuisances sonores. (PDU, zone 30, modes doux...).



L'écomobilité de demain

Les vélos du futur

- VAE, vélos pliants...
- Les vélos cargo
- Equipements de sécurité (éclairages clignotants, bulle de protection, casques airbag)

Les transports de demain

- Automatisation de la voiture
- Train à sustentation magnétique
- Projet Hyperloop (tubes sous vides)
- Projet SkyTran (lévitation magnétique)
- 3D Express Coach (bus qui enjambe la route)
- Voitures électriques
- Bateaux à voile

Les évolutions sectorielles

En Europe

Les lois

- Directives européennes Transport et environnement
- Le pacte vert

Actions

- 2021 "Année du rail"
- Taxe transport routier
- Normes d'émission CO2

En France

Les lois

- Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)
- La Loi de transition énergétique pour la croissance verte

Les actions

- Les aides financières à l'équipement
- Sensibilisation et éducation
- Applications et plateformes dédiées au covoiturage, l'autopartage

En ville

Cadre réglementaire

- Un cadre réglementaire et législatif est désormais applicable aux infrastructures de transports (distance minimum entre les voies et les bâtiments, murs «antibruit»...) et à la construction de bâtiments à usage d'habitation.
- Plan d'urbanisme et inter modularité



Actions

- Vélos en libre service
- Autopartage
- Villes connectées
- Intermodalité (au minimum deux modes de transports différents pour aller à un endroit)
- Multimodalité (les gares sont un parfait exemple de pôle de multimodalité puisqu'elles donnent accès aux trains, métro, tramway, bus, etc.)
- Comodalité (les applications qui permettent le covoiturage et de planifier des trajets à l'avance en prenant en compte le trafic). De nombreuses villes mettent en place l'utilisation de vélo en libre-service par exemple.

En entreprise

- Plan de Déplacement en Entreprise (PDE) ou Plan De Mobilité (PDM)
- Forfait de mobilité durable
- Stationnement ou local vélo sécurisé
- Télétravail



A l'école

- Plan de déplacement scolaire
- Déplacements collectifs domicile-école à pied ou à vélo (Pédibus, caracycle)
- Apprentissage sécurité routière



En Nouvelle Calédonie

Cadre réglementaire

Schéma global des transports et de la mobilité (SGTMNC)

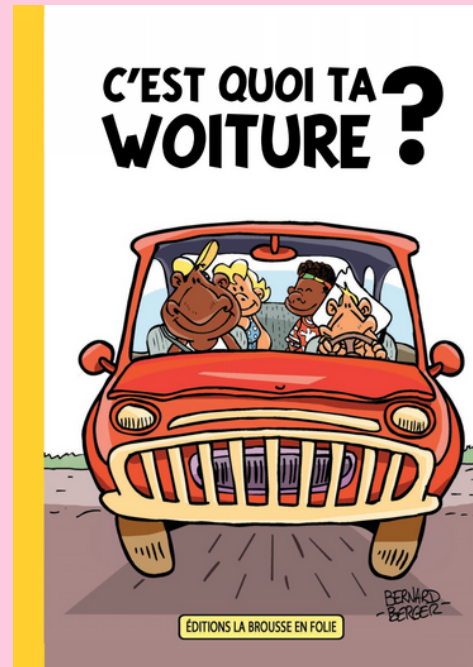
Actions

- Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) et Réseau d'Autocars Interurbains (RAI)
- Agence calédonienne de l'énergie
- Amélioration infrastructures routières
- Co-voiturage
- Bornes de recharge électrique
- Location voitures électriques



ADEME - CCI

- Objectif CO2 : les transporteurs s'engagent
- Plan de mobilité
- Semaine européenne de la mobilité
- Bande dessinée "C'est quoi ta voiture?"
- Charte écomobilité
- Garage propre



A Nouméa

Cadre réglementaire

- Schéma directeur des modes actifs de la ville
- Plan de déplacement de l'agglomération nouméenne (PDAN)

Actions

- Aménagement espace public
- Objectif de 81 kms de voies accessibles aux cycles et marcheurs
- Pratiques multimodales
- Néobus

A l'université

- Vélos en libre service

En entreprise

- Plan de Déplacement en Entreprise (PDE) ou Plan De Mobilité (PDM)
- Autopartage Yugo
- Stationnement ou local vélo sécurisé
- Télétravail

Services

- Vélotaxi
- Abonnement covoiturage avec chauffeur

Les associations et événements

- Droit au vélo



A l'école

- **Ecomobilité scolaire** "Pédibus" ou "Carapattes" "Caracycles"
- **Plan de déplacement établissement scolaire**
- **Programme Moby**
- **"Je suis mobile" projet pédagogique EcoCO2**
- **Apprentissage sécurité routière**
- **Education à l'écomobilité**
- **Les ateliers de sensibilisation de Cam Eco**
- **Semaine européenne de la mobilité**



- **Bravo** à M le vice-recteur, Erick ROSER, se déplacera à vélo le 22.09 jusqu'au collège de Francis Carco de Koutio
- **Bravo** au personnel du vice-rectorat qui participera à une marche organisée

L'écomobilité: repenser la manière de se déplacer

L'écomobilité est donc une notion répondant à plusieurs enjeux : santé publique, désengorgement du trafic urbain, optimisation du temps de déplacement, diminution des frais pour vos déplacements...

Prioriser les modes de transport à empreinte environnementale la plus faible

L'écomobilité n'impose **pas un seul moyen de transport pour chacun et pour chaque trajet**. Ce concept **prend en compte les différents éléments qui caractérisent les trajets** que vous souhaitez réaliser :

- **Distance à parcourir**
- **Modes de transport disponibles**
- **Temps disponible**
- **Aménagement des territoires**

Que ce soit pour des longues ou pour des courtes distances, il est évident que les moyens de transports à privilégier ne sont pas les mêmes.

L'écomobilité a donc pour objectif d'**identifier le moyen de transport le plus adapté pour réaliser le trajet et réduire ainsi au maximum l'empreinte environnementale de chacun**.

Les transports publics

Les transports publics sont peu polluants et moins coûteux que l'automobile pour les usagers. Ils doivent néanmoins offrir un service cohérent pour séduire de plus en plus d'utilisateurs (extension des lignes, fréquence adaptée), tout en intégrant les contraintes liées à l'extension de la ville (allongement des distances domicile-travail, contraintes budgétaires)

Les modes doux

Les modes doux (vélo, marche à pied...) sont un facteur essentiel de l'amélioration du cadre de vie en ville. Ils sont silencieux, non polluants, conviviaux et respectueux de notre santé. Ils ne trouvent leur place que par une promotion forte et en passant par un partage des voies de circulation avec l'ensemble des autres modes de transports.

Plaisir de la mobilité douce

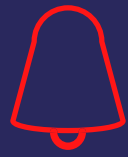
Evolution majeure dans les sociétés modernes en matière de mobilité et notamment en ville : la notion de plaisir de se déplacer.

Les urbains ne se déplacent plus uniquement pour un motif contraint ou une activité précise, mais souhaitent retrouver le goût de la promenade en ville comme une balade en vélo, un tour à pied dans le quartier.

Cette redécouverte de l'agglomération est possible seulement si les nuisances liées aux transports (bruit, pollution atmosphérique) mais liées aussi à d'autres problématiques (déchets sauvages, dégradations, chantiers...) sont maîtrisées sinon amoindries.

La Communauté urbaine œuvre en ce sens par ses actions d'embellissement de l'agglomération et en favorisant les modes de transports alternatifs.





Eviter - Transférer - Améliorer

Cette approche permet en effet de favoriser la mobilité durable afin de limiter la consommation d'énergies fossiles et donc de limiter les émissions de gaz à effet de serre. Voici l'ordre de priorité et la notion à laquelle chaque mot se rapporte :

- **Éviter** : diminuer le besoin en déplacement motorisé et leur distance
- **Transférer** : accroître la part des modes de transport moins énergivores
- **Améliorer** : améliorer l'efficacité énergétique des véhicules

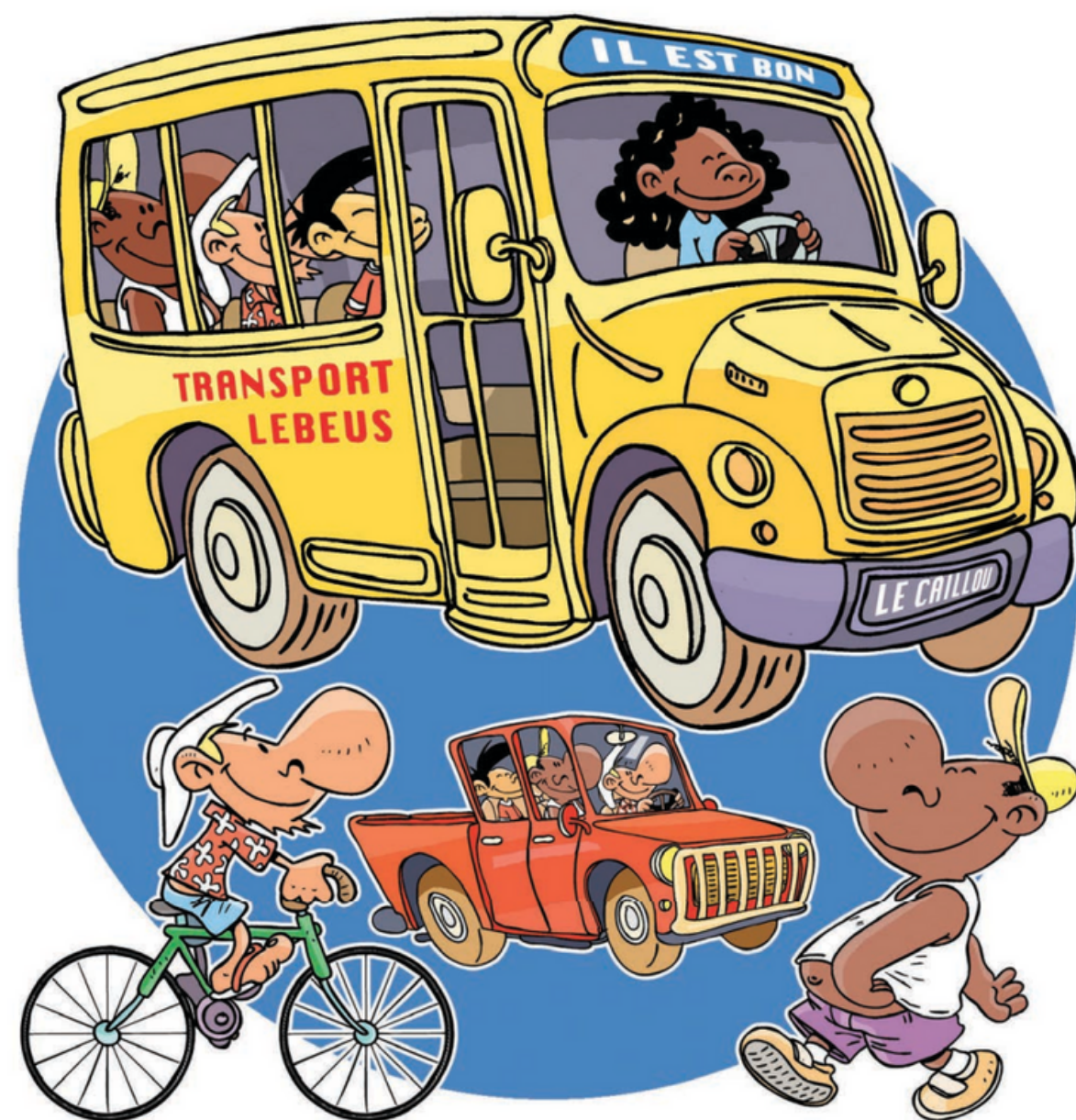


La première partie vise à **limiter les besoins et les distances de déplacement** qui ne font que s'accroître avec l'étalement urbain, les commerces et lieux de travail qui se situent toujours plus loin.

La seconde partie vise à **remplacer les modes de transport conventionnels** comme la voiture par d'autres qui sont beaucoup moins polluants (véhicules électriques, transport en commun, vélo à assistance électrique....)

La troisième partie vise à **améliorer l'efficacité des moyens de transport** afin que ces derniers aient un impact moindre sur l'environnement.

**Merci à tous
de votre
attention**



IL EST BON MON DÉPLACEMENT !

Mme CAMIN Cécile
camincare@hotmail.fr
97.42.28

